

---

## MES AVANTAGES JEUNES

### Jeunes Agriculteurs 24 / SANDERS

---

*Sanders, acteur clé de la nutrition s'engage aux côtés de chaque maillon des filières des productions animales. Bien nourrir les animaux pour bien nourrir les Hommes est au cœur de son savoir-faire. Sanders s'engage, tous les jours, pour honorer sa promesse : apporter son expertise aux éleveurs, industriels et consommateurs, dans le respect des attentes sociétales et environnementales.*

*SANDERS s'engage à proposer ces offres à tous les jeunes installés. Jeunes Agriculteur 24 s'engage à faire la promotion de la présente charte sur le site [installation-agricole.com](http://installation-agricole.com).*

#### **POULE PONDEUSE : PARTENARIAT GROUPE AVRIL : MATINES / SANDERS**

---

##### **Projet de 12 000 Bio ou 20 000 / 30 000 Plein air**

- ✓ Contractualisation pendant 15 ans sur la reprise des oeufs avec indexation sur les coûts des matières premières.;
- ✓ Subvention à l'installation d'un JA de 2€/poule en plein air et 4€/poule en agriculture Biologique.
- ✓ Prime de 1€/poule donnée à chaque nouvelle mise en place de poule pendant toute la durée de l'investissement (15 ans).
- ✓ Prise en charge des frais de permis de construire et de plan ICPE ainsi que l'accompagnement dans l'ensemble des démarches administratives d'installations.

#### **POULET DU QUOTIDIEN/STANDARD :**

---

##### **Projet de bâtiment de 1350M<sup>2</sup> / 1500 M<sup>2</sup> intégrant un nouveau cahier des charges Bien être animal**

- ✓ Contractualisation pendant 12 ans minimum sur la reprise des poulets avec indexation sur les coûts alimentaire.
- ✓ Subvention de 29€/m<sup>2</sup> pour toute création de bâtiment répondant aux normes bien être animal (Béton au sol + lumière naturelle).
- ✓ Prise en charge des frais de permis de construire et de plan ICPE ainsi que l'accompagnement dans l'ensemble des démarches administratives d'installations.

#### **POULET FERMIER**

---

##### **Projet de bâtiment de 150 à 500 M<sup>2</sup> + parcours**

- ✓ Contractualisation pendant 10 ans minimum sur la reprise des poulets avec indexations sur les coûts alimentaire.
- ✓ Subvention de 200€/bande/bâtiment pendant 5 ans pour toute création de bâtiment neuf respectant les normes de biosécurité.
- ✓ Convention d'aide à 0% à hauteur de 25€/m<sup>2</sup>.
- ✓ Prise en charge des frais de permis de construire et de plan ICPE ainsi que l'accompagnement dans l'ensemble des démarches administratives d'installations.

## OFFRE RUMINANT

---

- ✓ Assurer un Audit Technico économique avec proposition de travail d'amélioration sur 3 axes, validé avec l'éleveur. Bilan annuel de ces 3 indicateurs avec l'éleveur PACTE 360.
- ✓ Participation au financement (dans le limite de 2000 € par élevage) d'outils d'aide à la mesure de performance en élevage.
- ✓ Remise commerciale de 10 €/T sur tous nouveaux clients JA sur les deux premières commandes d'aliment.
- ✓ Financement à 0 % des silos de stockage d'aliment sur 18 mois.
- ✓ Etude prévisionnelle et visite d'exploitations lors du développement d'ateliers.

## CONTACTS

---

### Jeunes Agriculteurs 24

Pôle Interconsulaire - Boulevard des Saveurs -  
Cré@valléeNord  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9  
[jeunesagriculteurs24@yahoo.fr](mailto:jeunesagriculteurs24@yahoo.fr)  
05 53 35 88 43

### SANDERS PERIGORD

Avenue Benoît Frachon  
24750 Boulazac Isle Manoire  
[client.perigord@sanders.fr](mailto:client.perigord@sanders.fr)  
05 53 09 55 88